

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DE FORMATIONS DU 2^E CYCLE

Université de Rennes

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE B (REPORT EN VAGUE C)

Rapport publié le 05/02/2024



Au nom du comité d'experts :
Mathieu Schneider

Pour le Hcéres :
Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de formations du 2^e cycle de l'université de Rennes dans le domaine des Sciences humaines et sociales, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il concerne une formation du 2^e cycle de l'université de Rennes, qui n'a pas été évaluée par le Hcéres lors de la vague B synchronisée, en raison d'un non dépôt du dossier d'autoévaluation par l'établissement, et dont l'évaluation a dû être reportée en vague C.

Cette évaluation repose sur le dossier d'autoévaluation de la formation suivante du 2^e cycle du domaine des Sciences humaines et sociales de l'université de Rennes :

- *Master Philosophie*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du bilan de formations du 2^e cycle de l'université de Rennes du domaine des Sciences humaines et sociales, non déposées dans le cadre de la vague B, a eu lieu à l'automne 2022 et en hiver 2023. Le comité d'experts était présidé par Monsieur Mathieu Schneider, maître de conférences en musicologie à l'université de Strasbourg. Ont également participé à cette évaluation :

- Mme Farzaneh Amirrezvani Pahlavan, professeure des universités en psychologie sociale à l'université Paris Cité ;
- M. André Charrak, professeur des universités en philosophie à l'université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne ;
- M. Andrea del Lungo professeur des universités en langue et littérature françaises à Sorbonne Université ;
- M. Michalis Lianos, professeur des universités en sociologie à l'université de Rouen Normandie;
- M. Manuel Royo, professeur des universités en archéologie et en histoire de l'art antique à l'université de Tours ;
- Mme Armelle Sabatier, maître de conférences en langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes à l'université Paris-Panthéon-Assas ;
- Mme Maria Susana Seguin, maître de conférences en langue et littérature françaises à l'université Paul-Valéry-Montpellier 3 ;
- M. Eric Vial, professeur des universités en histoire à CY Cergy Paris Université ;
- M. Denis Vigneron, maître de conférences en espagnol à l'université de Lille.

Mme Anne Vial-Logeay, chargée de mission scientifique, et Mme Myriam Mouvagha, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Rapport de la formation

MASTER PHILOSOPHIE

Établissement

Université de Rennes

Présentation de la formation

Le master *Philosophie* est une mention inscrite dans l'unité de formation et de recherche (UFR) de philosophie de l'université de Rennes. Il comprend deux parcours distincts en seconde année, *Nomos* et *Enseigner la philosophie*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est très bien intégrée dans l'offre conçue par l'université de Rennes. Plusieurs enseignements de mineures sont proposés par le département de science politique (faculté de droit) et, réciproquement, les étudiants de science politique peuvent choisir les enseignements de philosophie politique du master *Philosophie*. De plus, une convention devrait être signée avec l'Institut de gestion de Rennes (IGR) afin que les étudiants de première année de la formation puissent suivre une mineure en ressources humaines dispensée par l'IGR et puissent à l'avenir rejoindre la seconde année (M2) en Ressources humaines de l'IGR. Les dispositifs pédagogiques sont innovants grâce à l'inscription dans l'environnement académique de Rennes. Certains cours, on l'a dit, sont mutualisés avec la section « science politique » de la faculté de Droit et de science politique de l'université ; d'autres le sont avec l'Institut d'Études politiques (IEP) de Rennes. Enfin, d'une façon très opportune, les cours de préparation à l'agrégation de philosophie sont partagés entre la formation et le département de philosophie de l'université de Nantes. Le recours au numérique, imposé par la pandémie, produit sans doute ici des effets satisfaisants.

L'ouverture de la formation à l'international relève d'une politique solidement étayée. Une convention tripartite avec les départements de philosophie de l'université Laval (Québec) et de l'université fédérale du Paraná (Brésil) comprend la possibilité d'une mobilité enseignante et permet aux étudiants de ces établissements de passer six mois ou un an dans l'une des autres institutions sur la durée totale du master. Il y eut trois mobilités sortantes en 2018-2019 et l'on ne saurait tirer de leçon des années de pandémie qui ont suivi : après cette suspension, une étudiante partira en 2022-2023. De surcroît, la formation développe une réflexion sur la mise en place d'enseignements croisés en distanciel. Des perspectives analogues sont envisagées au sein du réseau international *European Digital UniverCity* (EDUC) auquel l'université de Rennes 1 appartient. Enfin, des mobilités internationales sont proposées aux étudiants du master dans le cadre de programmes Erasmus+ et avec les établissements québécois de la Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec (CREPUQ).

L'adossement de cette formation à la recherche est effectif. Découlant naturellement du rayonnement des enseignants-chercheurs (EC), il réside principalement dans l'articulation avec le Centre atlantique de Philosophie (CAPHI, équipe d'accueil commune avec les EC du département de Nantes). On salue l'organisation d'une journée de présentation des travaux de M2, chaque année au mois de février.

Les responsables de la formation sont engagés dans la professionnalisation des étudiants. Ainsi, le parcours *Enseigner la philosophie* est expressément destiné à former des enseignants du second degré. D'autre part, des présentations de parcours professionnels et de débouchés possibles sont organisées. Sont également portées à la connaissance des étudiants des formations ultérieures possibles pouvant déboucher sur une professionnalisation (par exemple au sein de l'Institut de préparation à l'administration générale – IPAG). Malgré des moyens contenus (la formation ne relève pas des dispositifs financés par l'initiative d'excellence), la politique de la formation est donc de grande qualité.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La structure pédagogique de la formation sert parfaitement ses objectifs. Si elle n'est pas encore organisée en blocs de compétences, la formation présente quoiqu'il en soit une structure (classique dans la discipline) et un contenu parfaitement conformes aux objectifs d'un master en philosophie. Les deux premiers semestres sont

communs à tous les étudiants qui, en seconde année, se voient proposer deux parcours différents. 1) Le parcours *Nomos* est consacré à la formation à la recherche en philosophie permettant d'envisager des études doctorales. Il comprend un séminaire de recherche semestriel, des enseignements complémentaires en méthodologie. Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage au sein de l'équipe CAPHI à laquelle le master est adossé. Au quatrième semestre (S4), les étudiants doivent rédiger un mémoire qui constitue un premier travail de recherche, sur un sujet précis et sous la direction d'un des EC de l'équipe – on y reviendra. 2) Les enseignements du parcours *Enseigner la philosophie* sont adaptés chaque année au programme de l'agrégation, mais celui-ci s'étend à la préparation des épreuves spécifiques du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES). Il comporte des mutualisations avec le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF).

La mise en œuvre de nouveaux dispositifs pédagogiques est contenue, mais pertinente. D'une façon générale, les enseignements sont prodigués en présence physique, mais l'expérience acquise durant la crise sanitaire a conduit l'équipe pédagogique à envisager la mise en place de contenus disponibles à distance. On soulignera que la diminution de l'effectif enseignant du master (on relève le gel de trois postes d'enseignants-chercheurs depuis la précédente évaluation, réduisant leur nombre de onze à huit) conduit à une lourde charge d'encadrement (environ 15 mémoires par EC) : en l'absence de la publication des postes gelés depuis quatre ans, huit EC assurent, en interne, la formation. Il faut certes y ajouter les intervenants extérieurs, mais ceux-ci ne peuvent assurer la direction du travail de recherche dans la discipline.

L'ouverture de la formation à l'international est très solide. D'une part, les étudiants peuvent bénéficier, dans le cadre d'un accord avec l'université Rennes 2, d'une formation en langue vivante ; d'autre part, ils suivent un enseignement important (48 heures) en textes philosophiques en langue étrangère.

Les moyens en ressources humaines limitent la prise en compte des publics de la formation continue et de l'alternance. Il n'existe pas de dispositif destiné à la formation en alternance ; les effectifs de la formation continue s'intègrent dans la formation initiale, mais disposent d'aménagement d'emploi du temps.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité. L'information sur la formation est dûment produite auprès des étudiants de licence et des élèves des classes préparatoires aux grandes écoles. En témoigne l'augmentation constante des effectifs (de 45 admis en première année en 2018-2019 à 73 en 2020-2021), signe d'une attractivité incontestable. L'accompagnement des étudiants, à travers les réunions et les entretiens, est de haut niveau.

La réussite des étudiants est en progression constante. On passe de 16 (2018-2019) à 32 (2020-2021) au terme décisif de la première année ; de 18 à 21 en seconde année.

L'analyse de l'insertion professionnelle est difficile pour les membres de la formation. La poursuite des études après le M2 concerne, au dernier recensement, 10 étudiants (on ne connaît pas précisément leur orientation). L'équipe pédagogique du master *Philosophie* peine à recueillir toute l'information requise pour évaluer l'insertion professionnelle de ses diplômés, du fait du très faible taux de réponse aux enquêtes qui sont pour l'instant la seule source spécifique d'information, à côté des données plus générales recueillies par les services centraux.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'évaluation interne de la formation est de grande qualité. La formation dispose de deux conseils de perfectionnement relatifs aux deux parcours proposés – ce dispositif, qui va plus loin que ne le demandent les règles sur les conseils de perfectionnement, est remarquable. Les rapports de ces conseils sont utilement joints au dossier d'évaluation et permettent de constater la prise en compte des observations formulées dans ce cadre. De plus, le partenariat avec la faculté de droit fait l'objet d'une concertation et d'une évaluation annuelle par les deux composantes.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation de grande qualité, et attractive ;
- Une ouverture internationale riche et très bien structurée ;
- Une vraie qualité au niveau de l'information et du suivi des étudiants.

Points faibles

- Un important problème d'encadrement lié au gel de trois postes d'enseignants-chercheurs depuis la précédente évaluation ;
- Des informations insuffisantes sur l'insertion professionnelle des diplômés à court et moyen terme.

Recommandations

- Pourvoir certains des postes actuellement gelés : ce choix constitue une urgence d'autant plus incontestable que les effectifs étudiants augmentent.
- Mettre en place un dispositif spécifique pour le public de la formation continue.
- Constituer un réseau des diplômés du master *Philosophie*.

Observations de l'établissement

**Observations sur le rapport d'évaluation HCERES du master *Philosophie* de
l'université de Rennes 1, formation non déposée lors de la campagne d'évaluation de
la vague B et évaluée en parallèle de la vague C**

HCERES
A l'attention de Madame Lynne Franjié
Directrice
Département d'évaluation des formations

Rennes, le 8 mars 2023

Madame la Directrice,

L'université de Rennes n'a pas d'observation à formuler sur le rapport d'évaluation HCERES portant sur le master *Philosophie* dont le dossier d'auto-évaluation n'avait pas été déposé lors de la campagne d'évaluation de la vague B. Elle tient à remercier le HCERES d'avoir permis cette évaluation en parallèle de celle de la vague C, ainsi que le comité d'évaluation pour la qualité de son travail qui met particulièrement en valeur la formation et l'implication de l'équipe pédagogique.

L'université est attentive aux pistes d'amélioration formulées par le comité et la mise en œuvre des recommandations est soit déjà bien amorcée, soit fait partie des projets que l'établissement souhaite développer. Elle a notamment déjà pris en compte le sous encadrement et la qualité scientifique des projets en philosophie. Pour la rentrée 2023, l'UFR et le laboratoire bénéficieront ainsi sous notre impulsion d'une chaire de professeur junior (CPJ) en philosophie des sciences et numérique.

L'université se félicite de la recommandation sur la nécessité de redéployer des postes en soutien à la formation alors que ses effectifs augmentent. En effet, elle la partage et cette recommandation est généralisable à une très large majorité des formations de notre établissement et qu'en conséquence, elle est conditionnée à un accompagnement renforcé de la part de l'État dans un contexte contraint.

Avec nos remerciements, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées.

David Alis



Président de l'Université de Rennes

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)